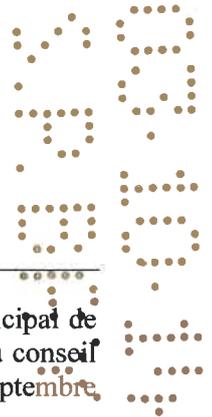




64200

20140094

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 30 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le trente septembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26. septembre, 2014 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhaits, Vigier et Gony.

Absente excusée : Mme Dallet (procuration à Mme Gallot)

Secrétaire de séance : M. Francis Davril

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 18

N° 20: Objet : Convention d'utilisation des locaux par l'association « Biez Bat Tennis »

Le Maire informe que, pour pouvoir bénéficier d'une subvention de la Fédération Française de Tennis, il convient de passer une convention avec la Biez Bat Tennis.

Cette convention, dont le modèle est fourni en annexe, aura pour objet de fixer les obligations respectives des parties, et sera conclue pour une durée de 12 ans, renouvelable par voie d'avenant.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE le Maire à signer une convention avec la Biez Bat Tennis,

Vote : 18

Pour : 19 (dont une procuration)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

P. Baudry



Approbé le 30/09/2014